



# La page UNSA retraités

Auvergne - Rhône - Alpes  
septembre 2016

Mardi  
20  
septembre

## Agir pour nos retraites

L'UNSA retraités, avec le CFDT retraités, a choisi le 20 septembre 2016, quelques jours avant la revalorisation annuelle de nos pensions, pour interpeller les pouvoirs publics et plus particulièrement le Ministère des Affaires Sociales à la situation des retraités.

### Les retraités de l'UNSA dans l'action

- Parce que l'indexation de retraites sur l'indice des prix conduit inexorablement à un décrochage des retraites par rapport aux salaires des actifs
- Parce que trop de retraites demeurent largement inférieures au SMIC pour une carrière complète
- Parce qu'il faut restaurer le lien entre salaires et pensions mis à mal par les réformes de 1993 et 2003
- Parce que les retraités ne doivent pas être privés des fruits de la croissance.

## Action régionale Le mardi 20 septembre UNSA et CFDT retraités

- Matin : Conférence de presse à Lyon
- **15h : rassemblement**  
devant la préfecture de région  
106 rue Pierre Corneille Lyon  
et demande d'audience au préfet

Ces actions sont également mis en œuvre au niveau national.

Soyons nombreux et  
visibles à LYON le  
mardi 20 septembre à 15h  
Organiser vos déplacements en  
commun



### Des outils pour convaincre Des outils pour agir

L'UNSA retraités met à disposition

- un argumentaire sur le pouvoir d'achat et le niveau de vie des retraités
- la pétition à signer et faire signer (p.2)

disponibles sur le site :

<http://www.unsa.org/-UNSA-Retraites->

### UR UNSA Auvergne-Rhône-Alpes

26 rue Verlet Hanus  
69003 Lyon  
ur-aura@unsa.org

### Contact UNSA retraités

Catherine Hamelin 06 73 41 93 33  
catherine.hamelin@unsa.org

## Signez et faites signer la pétition



### Pour garantir le niveau de vie des retraités Rejoignez l'action de la Cfdt Retraités et de l'Unsa Retraités Le 20 septembre 2016

**L'indexation des retraites sur l'indice des prix ne garantit pas le niveau de vie des retraités.**

L'indexation des retraites sur l'indice des prix conduit à un décrochage du niveau de vie relatif des retraités **par rapport à celui** des salariés.

L'indexation des retraites sur l'indice des prix provoque une dégradation du taux de remplacement qui se prolongera sur les générations futures.

#### **C'est pourquoi : Nous revendiquons l'indexation des retraites sur l'indice du SMB (Salaire mensuel de base)**

**Nous revendiquons également** un montant minimum des pensions, pour une carrière complète, égal à 100 % du Smic net notamment par la revalorisation du minimum contributif.

(Pour rappel, actuellement Smic net = 1 200 euros/mois)

Les retraités sont au cœur du tissu social. Ils sont acteurs au sein de leur commune, de l'associatif, du monde politique sans oublier leur rôle familial.

Si la longévité progresse, il faut couper court à l'idée qu'elle n'est que génératrice de **coûts** et de déficits.

**Les retraités participent aux efforts de solidarité.**

**Les retraités participent à la croissance. Ils ne peuvent pas en rester écartés.**

#### **Pour garantir le niveau de vie des retraités :**

- **Indexation des pensions sur l'indice du salaire mensuel de base**
- **Pas une retraite inférieure au Smic net pour une carrière complète**

#### **SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION**

Pétition à retourner à l'UNSA Retraités : au siège de l'Union Départementale UNSA

ou à UNSA Retraités 21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet Cedex

Nom	Prénom	Signature	Coordonnées (facultatives)

.../...